

UNION DES COMMUNES VAUDOISES Avenue de Lavaux 35 Case postale 481 1009 PULLY

Tél.: 021 557 81 30 Fax: 021 557 81 31 www.ucv.ch ucv@ucv.ch Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba Chef du DECS Rue Caroline 11 1014 Lausanne

Pully, le 28 avril 2014

Notre réf : BD/clb Tél. direct : 021 557 81 32

## Consultation fédérale : Loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Après avoir examiné attentivement le projet de loi cité en titre, l'UCV relève que le standard minimal imposé aux cantons est contraire au principe du fédéralisme, tout en constatant avec satisfaction que le principe de délégation de compétence aux communes n'est pas remis en cause.

Au vu du caractère politique de ce projet et des avis partagés qu'il pourrait susciter, notre association ne prendra pas position à son sujet.

Vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'assurance de notre considération respectueuse.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La secrétaire générale :

**Brigitte Dind** 

## Copie par messagerie:

- Association des Communes Suisses et Union des Villes Suisses